troisième génération.

Concurrence. Motorola, le géant américain des télécommunications et des semi-conducteurs, est si optimiste qu'il a été jusqu'à décider de miser sur cette technologie pour faire son entrée sur un marché de la carte à puce qu'il ignorait jusque-là. Le groupe, qui n'avait Data. Cette petite société a été la première à concevoir des cartes et des lecteurs sans contact spécialement adaptés pour les stations de sport d'hiver. Plus besoin d'accrocher un forfait à un élastique capricieux. Pour monter sur un télésiège, il suffit de passer devant une borne radio qui lit automatiquement le forfait électronique. Mais vol » ont des performances remarquables : une transaction sécurisée est effectuée en quelque 200 millièmes de secondes à des distances allant jusqu'à 15 centimètres. Schlumberger, qui travaille sur un tel projet avec la RATP, estime que le besoin potentiel du seul marché des trans- tion de pièces d'identité de haute sécurité) ont décidé de s'associer pour créer la carte d'identité du XXIe siècle : une carte d'identité à puce sans contact. Intégrée au cœur de la carte, l'électronique devrait permettre d'élaborer des cartes intelligentes et infalsifiables.

E. N.

La carte santé entre gestion et organisation

SERVICES ■ **Avec la carte Vitale, l'assurance maladie souhaite simplifier les traitements administratifs. Il s'agit aussi de disposer d'un meilleur suivi des prestations.**

D'ici un an, la totalité de la population française disposera de la carte Vitale, une carte d'assuré social comportant une puce et abritant les éléments d'identification. Dans un premier temps, cette carte sera familiale, mais il est d'ores et déjà établi qu'elle deviendra à terme individuelle et stockera des informations d'ordre médical, il s'agit de la carte Vitale 2. Dans l'immédiat, 26 millions de familles sont concernées dans l'Hexagone. D'ici à la fin de l'année, les régions Nord et Ouest passeront à Vitale après des tests grandeur nature sur des sites pilote à Bayonne, Charleville, Rennes ou bien encore Boulogne. Au total, quelque 500.000 cartes ont déjà été mises en circulation en France.

Analyser les dépenses. Après plusieurs années de développements technologiques et de négociations avec les différentes parties prenantes du projet, Vitale est enfin devenu une réalité. Certains s'inquiétaient en France que le projet prenne du retard alors qu'en Allemagne la carte de santé à puce a déjà été diffusée à 70 millions d'exemplaires et qu'elle est devenue obligatoire. Le calendrier sera donc respecté et on assiste aujourd'hui à l'aboutissement d'un projet lancé en 1993 au travers du GIE Sesam-Vitale. La même année, le groupement CPS (Carte de Professionnel de Santé) était créé afin de promouvoir les applications carte à puce auprès des praticiens.

Pour Vitale, outre l'assurance maladie, sont aussi impliqués les régimes complémentaires comme les mutuelles. Car l'objectif, au-delà de la simplification des démarches des usagers, est de simplifier les traitements administratifs et les échanges avec les caisses complémentaires. Plus d'un milliard de feuilles de soins sont traitées chaque année par l'assurance maladie, et les mutuelles et régimes complémentaires profiteront des moyens mis en place. Enfin, au-delà de la « paperasserie », on attend de la carte qu'elle permette de mieux suivre et analyser les dépenses de santé. Grâce au codage des actes et des médicaments, l'assurance maladie vise à terme un meilleur suivi de la consommation et des pratiques médicales.

Autre évolution d'envergure, avec Vitale 2, puisqu'il s'agit de placer sur la carte non pas le dossier médical de l'assuré, mais une synthèse permettant au praticien de consulter un historique de son patient et de connaître d'éventuelles contre-indications. Ce deuxième niveau sera déployé en 1999.

Equiper les praticiens. En attendant, dès décembre 1998, les échanges d'informations entre les professionnels de santé et les caisses d'assurance maladie seront informatisés. A la Caisse nationale d'assurance maladie, on considère qu'à cette date « *la feuille de soins électronique se sera largement substituée à la feuille de soins papier* ».

Si la carte à puce permet de stocker un gros volume d'informations et de rationaliser l'échange des données entre praticiens et centres de gestion, encore faut-il que les moyens soient à la hauteur et que les équipements suivent. En ce qui concerne la transmission des données, il existe d'ores et déjà des infrastructures de communication. Au niveau des équipements, on explique à l'assurance maladie que les professionnels de santé bénéficieront d'un soutien afin de s'équiper. « *Il s'agit d'une somme de l'ordre de 7.000 francs, qui ne couvre pas la totalité du budget d'équipement. Mais les praticiens tireront parti de cet équipement pour leurs besoins de gestion.* » Dès la fin de 1996, les caractéristiques techniques permettant d'intégrer la carte Vitale ont été communiquées aux éditeurs de logiciels de comptabilité et de gestion afin qu'ils en tiennent compte dans leurs nouvelles générations de programmes.

FRÉDÉRIC LORENZINI

Accueil favorable des assurés

SELON UNE ENQUÊTE réalisée par le cabinet Bossard Consultant et l'Ifop, il semble que les assurés aient bien accueilli la carte Vitale qui leur était proposée. Lorsque cela est possible, la carte est utilisée dans près de 60 % des consultations. Quant aux cas de non-utilisation, ils seraient liés au fait que les patients ne sont pas encore totalement familiarisés avec elle et oublient souvent de la sortir de leur portefeuille. Les bénéfices de Vitale côté assurés : plus de feuille de soins à remplir et un remboursement plus rapide. ■

Du 28 au 31 mai. Lyon-
Tél. : 01.41.40.41.25.

SALON DU BUREAU. Salon d
matériels et équipement
bureau. Du 28 au 31 ma
Eurexpo. Tél. : 01.41.40

IDT 97. Le salon de l'info
électronique. Du 3 au 5
Palais des Congrès, Paris.
Tél. : 01.45.57.30.48.

PROGIFORUM. Quatrième
du salon des progiciels g
finance-décisionnel. Les
et 11 juin. Cnit, Paris-La
Tél. : 01.41.18.86.18.

GAZ. Conférence interna
organisée par Euroforum
sécurité et les gaz inflam
liquéfiés. Les 17 et 18 ju
Hôtel Lutétia, Paris.
Tél. : 01.44.88.14.97.

FORUM DE L'INTD sur le th
« Nouveaux accès aux s
nouveaux professionnels
l'information ». Le 19 jui
Cnam, 2, rue Conté, Par
Tél. : 01.40.27.25.16.

SISEL 97. Le Salon interna
du sport et des loisirs. Du
24 juin. Paris-Expo, porte
Versailles. Tél. : 01.40.8

TV NUMÉRIQUE. « Quelles
révolutions pour la télév
numérique ? ». Séminair
organisé par Euroforum.
au 26 juin. Pavillon Roy
Tél. : 01.44.88.14.99.

La semaine prochain
« La Tribune de l'inno
**Les nouveaux out
l'intelligence écono**